GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Loc., étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe d'ensemencement et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Dégage partiel (direct ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Ensemencement naturel
Ensemencement
Épicéa commercial
Résulte dans les bilans (aide de fiches)

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin blanc
— — à peuplier
— — à bouleau
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — (plantation)
— — — avec pin rouge
— — — à sapin et/ou sapin (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cédre) ou thuya-tsuga
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cédre) ou thuya-tsuga
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec thuya (cédre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à mélèze
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu à résineux tolérantes
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec résineux
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau blanc avec résineux tolérantes
Feuillu à résineux tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplerie avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec mélèze
Érablière rouge résineux
Érablière résineux
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — résineux intolérantes
— — résineux tolérantes
— — à bouleau jaune (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplerie
Érablière rouge
Érablière
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus résineux intolérantes
— — à feuillus résineux tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Voie ferrée abandonnée
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mesurée
⊖ 1 à 50 %
⊕ 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE		TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE		CLASSES
10 (ans)	—	0-30 ans		70-30(ans)	30-70 (ans)
30	—	31-40		30-50	50-80
50	—	41-60		50-70	70-90
70	—	61-80		70-80	80-100
90	—	81-100		80-90	90-120
120	—	101 et plus		90-120	120-70

FORÊT HÉTÉRIENNE

Jeune inégienne: Plus de la dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieillissante inégienne: Plus de la dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges au plus de 70 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 50 %	P
Forte	51 à 50 %	T
Abrupte	71 à 100 %	A
Pente extrême extrapolée du point de vue forestier		E

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C2 S 32 K 15 — S: Résineux; E1: Épinette noire; C2: classe de densité; 32 K 15: sous group. d'essences groupement d'essences; S: classes de pente; 6: classe d'âge; 1: année de l'origine; P: perturbation; 1: origine; 6: classe de hauteur; 2: classe de densité; 1: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : MARC V. MERCIER & ASS.
SIGNATURE : Marc V. Mercier
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière: Photographie aérienne : 1986; Année de publication : 1987; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement — 8 86-2
Unité de sondage — 4*
Mode de tenure ou de gestion — 000 08 04
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 40 03
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 98400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4129*
Région écologique — 12G*
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

32-K-15	32-K-16	32-J-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-K-10	32-K-9	32-J-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-K-7	32-K-8	32-J-5	

32 K/9 N.E.